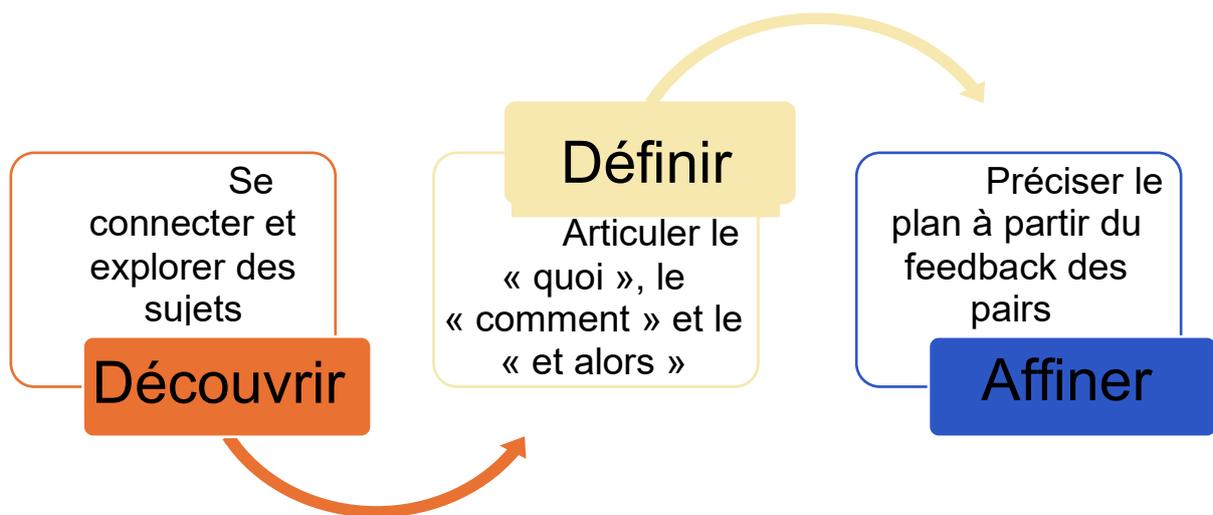




LES DIRECTIVES APPLICABLES AUX LABORATOIRES DE LA COLLABORATION : LES PHRASES DECOUVRIR, DEFINIR ET AFFINER



Lorsque les membres du Comité consultatif ont entrepris de cocréer un processus visant à aider les fonds pour les femmes à travailler ensemble, ils avaient conscience que la collaboration prenait du temps, exigeait de la confiance et nécessitait des ressources. En séquençant le processus en trois phases - Découvrir, Définir et Affiner - le Comité a imaginé un processus permettant d'instaurer la confiance, d'élaborer un plan et de se concentrer sur le sens de l'action. Les laboratoires de la collaboration ont établi un processus permettant aux fonds de se connecter, de découvrir et de rêver. Grâce à la sélection réfléchie des facilitateur·rices et des documentalistes, ce fut également un espace d'apprentissage, d'audace et de créativité sur les questions et la manière de travailler ensemble.

LA CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE DE FACILITATEUR·RICES ET DE DOCUMENTALISTES

Les facilitateur·rices et les documentalistes jouent un rôle essentiel pour créer des espaces propices à la collaboration, à l'apprentissage et à la transformation. Leur rôle dépasse la simple gestion des questions logistiques pour façonner de manière significative l'expérience collective, en veillant à ce qu'elle soit inclusive, équitable et alignée sur les valeurs partagées. Le recrutement, l'orientation et l'engagement réfléchis de ces professionnel·les, qui sont compétent·es dans leur domaine et profondément attaché·es aux valeurs fondamentales, sont essentiels pour que chaque participante se sente écoutée et valorisée. Cette approche permet de cultiver un climat de confiance et d'établir des liens significatifs au sein des groupes de collaboration, jetant ainsi les bases nécessaires pour relever des défis complexes et faire progresser le changement systémique.

Le processus consistant à rechercher, embaucher et orienter les facilitateur·rices et les documentalistes pour les laboratoires de la collaboration a été intentionnellement conçu pour refléter les principes féministes d'équité, d'inclusion et de changement transformationnel. Cette préparation réfléchie et cet engagement continu ont permis à l'équipe de facilitation de susciter une réflexion stratégique, de favoriser les contacts et d'inspirer des collaborations significatives au sein du Réseau international de fonds pour les femmes Prospera.

Instructions

- Commencez le processus de sélection des facilitateur·rices en établissant d'abord des critères clairs privilégiant une connaissance approfondie des questions, des domaines ou des sujets pertinents, ainsi que les capacités à créer des environnements de collaboration inclusifs et favorables. Veuillez prendre en considération les questions suivantes :
 - De quelles compétences et expériences spécifiques essentielles les facilitateur·rices et les documentalistes doivent-ils disposer dans ce contexte ?
 - Comment la situation géographique et la langue influencent-elles la diversité de la représentation et l'engagement significatif dans les différentes régions et les différents domaines thématiques ?
 - En quoi le processus de recrutement devrait-il respecter les normes universelles de rémunération dans le but de reconnaître équitablement la valeur du travail et de l'expertise tout en promouvant l'équité ?
- Une fois les facilitateur·rices et les documentalistes sélectionné·es, faites-les participer aux séances conjointes d'orientation et de planification afin de développer une vision et un cadre communs pour le processus. Saisissez cette occasion pour aborder les points suivants :
 - Qu'attendons-nous de cette collaboration ?
 - Comment chaque phase du processus contribue-t-elle à réaliser les objectifs généraux ?
- Organisez des réunions régulières avant, pendant et après chaque phase pour l'ensemble des facilitateur·rices et des documentalistes. Ces réunions sont essentielles pour garantir l'alignement, répondre aux nouveaux besoins, intégrer l'apprentissage et favoriser le soutien mutuel et la collaboration au sein de l'équipe.

- Programmez des réunions individuelles régulières avec les facilitateur·rices, les documentalistes et les membres de l'équipe afin de fournir un retour d'information opportun, de résoudre les problèmes et d'offrir un soutien personnalisé aux groupes de collaboration

En pratique

La facilitation et la documentation ne sont pas uniquement des rôles logistiques ; elles participent à l'élaboration de l'expérience collective. Le fait d'ancrer ces rôles dans les principes féministes signifie que l'on valorise la facilitation en tant que pratique politique et relationnelle - une pratique qui encourage activement la confiance, la responsabilité et le leadership partagé. En privilégiant l'écoute approfondie, le coapprentissage et l'adaptabilité, les facilitateur·rices et les documentalistes contribuent à créer des espaces au niveau desquels le pouvoir peut être redistribué, les voix amplifiées et les stratégies de collaboration renforcées. Cette approche délibérée adoptée dans la recherche, l'embauche et l'orientation des facilitateur·rices et des documentalistes pour les laboratoires de la collaboration garantit que les méthodes de facilitation transcendent les simples échanges ; elles cultivent des expériences vécues ancrées dans la pratique de l'équité et de la transformation.

GARANTIR UNE PARTICIPATION EQUITABLE

Les notions de justice linguistique, de justice temporelle et d'accessibilité renvoient à des engagements en faveur d'une inclusion radicale. Elles œuvrent en faveur de la création d'espaces où les gens peuvent communiquer de manière authentique et sincère en réduisant les obstacles à leur pleine participation. Elles perturbent la dynamique du pouvoir en donnant à chaque personne la possibilité de participer pleinement et s'exprimer de manière authentique.

La capacité à réunir un groupe diversifié de personnes parlant des langues différentes, ayant des besoins différents en matière d'accessibilité et travaillant dans des fuseaux horaires différents suppose de vouloir rendre l'espace accueillant pour chaque personne participant. Nous avons veillé à ce que les horaires des réunions soient raisonnables pour la plupart voire l'ensemble des participant·es, à ce qu'elles ou ils puissent contribuer librement dans une langue qu'elles ou ils comprennent et dans laquelle elles ou ils se sentent à l'aise, et à ce qu'elles ou ils aient accès à toutes les informations.

Dans un premier temps, nous avons proposé des services de traduction et d'interprétation simultanée en trois langues. Au fil du temps, nous avons ajouté trois autres langues. Les réunions ont été programmées aux heures les mieux adaptées aux différents fuseaux horaires. Lorsque ce n'était pas possible, nous avons travaillé avec les facilitateur·rices afin de proposer la même session à des moments différents. Bien que nous ayons demandé aux fonds pour les femmes s'il y avait lieu de procéder à des aménagements en termes d'accessibilité, aucun·e des participant·es n'a eu besoin d'un tel soutien.

Instructions

- Identifiez les besoins linguistiques des participant·es.
- Demandez-leur, ainsi qu'à d'autres personnes de leur entourage, de vous recommander des interprètes avec qui elles ont travaillé, en privilégiant les personnes qui comprennent le langage technique du sujet de la collaboration.
- Constituez une vaste réserve d'interprètes afin de disposer d'un certain nombre en cas de forte demande. Planifiez les sessions à l'avance pour vous assurer de la disponibilité des interprètes.
- Demandez aux participant·es et à l'équipe de facilitation de donner leur avis sur les interprètes.
- Traduisez les documents dans les langues proposées.
- Lorsque vous programmez des sessions en ligne, tenez compte des personnes qui se trouvent aux deux extrémités des fuseaux horaires. Cherchez le moment le plus propice pour s'assurer de leur participation.
- La mise en œuvre de l'accessibilité nécessite souvent des connaissances spécialisées. Interrogez les participant·es sur leurs besoins en matière d'accessibilité. Associez-vous à des organisations qui ont l'expertise nécessaire pour fournir les aménagements appropriés.

En pratique

Au cœur de la justice linguistique figure le principe selon lequel toutes les langues doivent être valorisées, honorées et entendues en facilitant la conversation entre les personnes qui ne parlent pas la même langue. Plutôt que de privilégier une langue sur les autres, la justice linguistique respecte la diversité des langues. Ce faisant, nous réimaginons l'exercice du pouvoir par le biais du langage. L'approche consistant à placer l'équité au cœur de la justice s'applique également au temps et à l'accessibilité. Nous avançons vers la justice en abaissant les barrières qui privilégient une langue, une heure ou une capacité au détriment d'une autre.

PHASE DECOUVRIR

Le défi de la sécurisation des ressources place souvent les organisations en concurrence les unes par rapport aux autres. Cela réduit les possibilités de partager sur les défis communs et de travailler ensemble à la cocréation de solutions. Pour surmonter cette position concurrentielle, il convient de faire preuve de détermination ; par ailleurs, si vous pouvez confirmer que tous les groupes de collaboration recevront un financement, vous éliminerez un obstacle majeur à la collaboration. Il est essentiel de disposer d'une équipe de facilitation qui comprenne cette communauté et qui travaille délibérément à la création d'un espace de connexion. Le fait de consacrer du temps à la connexion et d'associer des personnes différentes à des rôles différents ouvre aussi de nouvelles possibilités.

Lors de la phase Découvrir, les équipes de facilitation ont organisé des espaces ouverts dédiés à la connexion et l'exploration. En favorisant des contributions provenant de régions géographiques, de champs d'application et d'échelles différents, ces espaces ont permis aux participant·es des fonds de se connaître. Fenomenal Funds a organisé les sessions sur la base des thèmes identifiés lors d'une enquête réalisée auprès des fonds pour les femmes et d'une analyse des subventions de résilience. Les fonds ont été en mesure de tester autant de thèmes qu'ils le souhaitent en explorant ce qui était le plus pertinent pour eux à ce moment précis. À l'issue de cette phase, ils ont dû s'engager sur un thème et identifier les organisations avec qui collaborer. Cela s'est avéré être un véritable défi, car de nombreux sujets semblaient pertinents et d'actualité, ce qui a conduit certains à demander à participer à deux groupes de collaboration.

Instructions

- Utilisez une enquête pour demander aux participant·es ce qu'elles ou ils souhaitent explorer. Analysez leurs réponses et regroupez-les par thèmes. Utilisez ces thèmes pour établir un premier programme.
- Orientez les participant·es afin qu'elles ou ils comprennent la finalité de l'espace et des offres. Au cours de cette orientation initiale, partagez le calendrier du processus des laboratoires de la collaboration, en mettant l'accent sur quelques étapes clés, sans exclure la possibilité de procéder des ajustements du calendrier, si nécessaire.
- Présentez les facilitateur·rices afin de renforcer la confiance envers le processus.
- Communiquez un calendrier précis afin de permettre à chacune de participer.
- Donnez aux participant·es la liberté de choisir le nombre de sujets qu'elles exploreront au cours de la phase Découvrir.
- Encouragez-les à élaborer un processus interne pour décider de l'espace auquel elles donneront la priorité, car de nombreux sujets peuvent être pertinents et offrir des possibilités de répondre aux préoccupations actuelles.
- Une fois que les groupes auront choisi un thème, invitez les facilitateur·rices à leur demander de préciser le thème choisi et de partager les raisons de leur choix.
- Partagez le plan écrit avec le Comité d'examen des subventions afin de s'assurer que tous les groupes se concentrent sur les sujets définis par les paramètres de financement, tout en recueillant les questions et les offres du Comité. Ce retour d'information commun devrait être partagé avec les groupes de collaboration pour examen, afin d'assurer l'alignement et la réactivité aux diverses idées et attentes.

En pratique

Identifiez quels sont les besoins et les priorités des participant·es. Créez le cadre adéquat pour soutenir le processus de découverte. Restez à l'écoute des besoins émergents. Adaptez-vous au fur et à mesure que le processus se déploie et faites-lui confiance. Tout ne sera pas parfait, mais si vous créez un espace répondant aux besoins des organisations participantes, celles-ci réagiront avec grand enthousiasme.

PHASE DEFINIR

Le fait d'entamer une collaboration avec d'autres organisations à partir d'un plan clair détaillant la manière dont le collectif entend travailler ensemble est un gage de réussite pour le groupe. Lorsque les rôles et les responsabilités, la prise de décision, la gestion des ressources et la résolution des conflits sont clairement définis, le groupe dispose des outils nécessaires pour relever les défis habituels qui surgissent lorsque des organisations travaillent ensemble.

La phase Définir a permis aux fonds d'approfondir leur sujet de réflexion et de décider ce qu'ils voulaient cocréer et comment ils allaient le faire. L'orientation générale était que chaque groupe définisse sa feuille de route pour la collaboration : Sur quel point précis se concentreraient-ils ? Comment le travail serait-il réalisé ? Et à quoi ressemblait le succès pour le collectif ? L'équipe de facilitation a pris en charge le processus, l'espace et la responsabilité de restituer aux fonds ce qu'ils entendaient, tout en les encourageant à réfléchir sur ce qu'il était possible de faire. Elle a également élaboré le plan du groupe à partir de la discussion.

Instructions

- Définissez un modèle général applicable au plan. Incitez l'équipe de facilitation à comprendre ses composantes et à penser des approches pour les définir.
- Chargez l'équipe de facilitation de documenter, synthétiser et restituer au groupe ce qu'il entend, afin d'alimenter le plan de collaboration.
- Partagez avec le groupe des informations sur ce que les pairs chargés d'examiner leurs plans rechercheront pendant l'examen.
- Faites appel à des illustrateur·rices graphiques afin que la représentation visuelle étaye également la réflexion du groupe sur sa feuille de route et l'ajuste en conséquence.
- Encouragez le groupe à réfléchir non seulement à ce sur quoi il va se concentrer et à la manière dont il va participer, mais incitez-le aussi à penser les petits détails, tels que la manière dont il va prendre des décisions, résoudre les conflits et le soutien dont il aura besoin pour accomplir son travail.
- Préparez-vous à répondre à des questions. Gardez l'esprit ouvert à l'adaptation de certains éléments.
- Fixez un calendrier précis pour le processus et tenez compte des différences de rythme, d'approche et de style entre les groupes.
- Faites régulièrement le point avec les facilitateur·rices. Réfléchissez et apprenez de ce qu'elles ou ils communiquent.

En pratique

Préparez le groupe de collaboration à la réussite en investissant du temps et des ressources pour l'aider à planifier ce qu'il entend faire ; cela fera toute la différence. Le processus doit accorder une attention particulière à l'essentiel : des liens et des relations solides, un plan et une ouverture d'esprit pour s'adapter à l'évolution de la situation, des accords sur le partage du pouvoir et des responsabilités, et la précision de la manière dont le travail est facilité, dont les décisions sont prises et dont le leadership de l'ensemble est exercé.

PHASE AFFINER

L'avantage d'un processus d'examen par les pairs est qu'il offre des perspectives et des réflexions depuis la perspective d'un soutien constructif. Il s'appuie également sur la connaissance de l'écosystème : qui d'autre a abordé le sujet et comment cette personne pourrait-elle constituer une ressource précieuse pour certaines des questions susceptibles de se poser ? Le fait de savoir que les offres émanent d'une volonté de soutien ouvre la voie à la réceptivité. En fin de compte, cela ne profite pas seulement au groupe qui reçoit l'offre, mais aussi à l'ensemble de la communauté, qui pourra également en tirer des enseignements. Plus importante encore est l'autodétermination qui permet à chaque groupe de décider si, quand et comment utiliser ces offres.

À la fin de la phase Définir, le Comité consultatif a examiné les 13 plans de collaboration présentés par les fonds pour les femmes. Sur la base des examens individuels et des discussions collectives, le Comité consultatif a fait part de ses réflexions sous la forme d'offres adressées aux fonds. Chaque groupe a décidé s'il souhaitait bénéficier de l'offre du Comité consultatif et de quelle manière. Certains ont utilisé la phase Affiner pour réfléchir aux offres et apporter des ajustements à leur plan à la lumière du retour d'information. D'autres ont utilisé ce temps pour planifier la phase de mise en œuvre, tandis que d'autres encore ont décidé qu'ils avaient besoin de cet espace pour répondre à d'autres demandes et qu'ils passeraient à l'étape suivante une fois leurs subventions reçues. Il est apparu clairement que les groupes avaient apprécié le travail accompli par le Comité consultatif pour examiner les propositions et faire part de son point de vue.

Instructions

- Définissez des orientations claires pour l'examen des plans par le Comité consultatif.
- Organisez un processus de discussion sur les observations, les idées et les offres.
- Synthétisez ses commentaires et communiquez-les aux groupes.
- Donnez aux groupes de collaboration la possibilité d'examiner les offres et de réfléchir à la manière dont ils souhaitent y répondre.
- Synthétisez les enseignements et les idées tirés du processus.

En pratique

Le fait de laisser à chaque groupe l'autonomie de décider *si et quand* il souhaite bénéficier des offres du Comité consultatif respecte et honore son autodétermination, ainsi que sa sagesse.

Tools and Resources Index

Preparation And Planning Guidelines
Collaboration Grant Parameter
The Collaboration Labs Guidelines: Discover, Define, Refine Phases
Women's Funds Survey to Identify Collaboration Topics
Women's Funds Participation Guidelines
Advisory Committee Review Discussion Guide
Discover Phase: Collaboration Topic Description
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Plan
Define & Refine Phase: Collaboration Grants Budget Guidelines
Facilitator And Documenter Guideposts
Facilitator Orientation
Documenter Orientation
Discover Phase Documenter Template
Define Phase Documenter Template
Refine Phase Documenter Template
Discover Phase Reflection Questions
Define Phase Reflection Questions
Refine Phase Reflection Questions
Supporting The Collaborations
Fishbowl Session Example
Reflecting And Learning
Learning Conversation Example

Please visit the Fenomenal Funds website for more tools and resources:

<https://fenomenalfunds.org/grantmaking/collaboration-grants/tools-resources>